

VILLE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 24 MARS 2023 A 20 HEURES
A L'HÔTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2022

SERVICE FINANCES

- 1- Budget principal – Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022
- 2- Budget principal – Approbation du compte administratif de l'exercice 2022
- 3- Budget principal – Affectation du résultat de l'exercice 2022
- 4- Fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2023
- 5- Budget principal – Adoption du budget primitif 2023
- 6- Subvention aux copropriétés pour l'entretien des voies privées ouvertes à la circulation générale
- 7- Attribution du solde de la subvention au Centre communal d'action sociale au titre de l'exercice 2023
- 8- Contribution obligatoire aux écoles Notre-Dame de l'Assomption et Steiner Waldorf au titre de l'année 2023
- 9- Subvention de fonctionnement au groupe scolaire Sophie Barat au titre de l'année 2023

POLE SOLIDARITES

- 10-Attribution d'une subvention de la Ville à l'association TRIADE 91

SERVICE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

- 11-Attribution de subventions de fonctionnement de moins de 10 000 € aux associations au titre de l'année 2023
- 12-Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association des Familles au titre de l'année 2023
- 13-Attribution d'une subvention de fonctionnement à V2i au titre de l'année 2023
- 14-Attribution d'une subvention au Trait d'union de Verrières-le-Buisson (TUVB) au titre de l'année 2023

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 15-Mise en place d'un dispositif de signalement des agissements et des violences faites au travail
- 16-Créations de postes
- 17-Présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus

SERVICE COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCES

- 18-Conclusion du marché n°202225 relatif à l'entretien des arbres de la Ville
- 19-Passation de l'avenant n°2 au marché 1189 (lot 3) relatif à la couverture de la flotte automobile, notifié le 1^{er} janvier 2020

SERVICE URBANISME LOGEMENT

- 20-Adhésion au CAUE de l'Essonne (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour l'année 2023
- 21-Acquisition des parcelles AS 05 et AS 13

DÉCISIONS DU MAIRE

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE

